



Québec, le 13 février 2003

Madame Ginette Giasson
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Monsieur Marcel Leblanc, sous-ministre, m'a transmis pour réponse votre lettre du 6 février dernier. Vous demandez au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation s'il existe des études portant sur la contamination des légumes par les composés organiques volatils (COV).

Aucune étude concernant les COV dans les légumes n'a été conduite par notre Ministère. Toutefois, comme j'en ai fait part à M^{me} Linda St-Michel, analyste à la Commission, j'aimerais vous souligner que les professionnels du Centre québécois d'inspection des aliments et, plus particulièrement, ceux du Laboratoire d'expertises et d'analyses alimentaires sont, à l'occasion, appelés à siéger sur des comités scientifiques, formés à la demande de certains promoteurs.

Ces derniers, par souci de transparence, tiennent à ce qu'une partie neutre puisse, suite à l'analyse d'échantillons provenant d'aliments ou d'animaux, statuer sur l'impact de l'exploitation de leurs entreprises sur l'innocuité des aliments ou sur la santé des animaux.

En espérant que ces informations vous seront utiles, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Geneviève Rousseau, adjointe exécutive
Direction générale de l'alimentation